



PLUS QU'UN JOLI COUP DE PROJECTEUR... UN EXPLOIT !

Pour une fois, votre humble serviteur et rédacteur assidu de votre Dépêche favorite, se contentera de reprendre les mots de Fabrice Pimet, Président de l'ASB (Association des Sommeliers de Bourgogne) et fervent défenseur de la cause Couchoise, tant pour la promotion de l'appellation que pour l'obtention de la reconnaissance des Côtes du Couchois Blanc.

"Reynald, au nom de l'ASB, je tiens à adresser mes plus chaleureuses félicitations à l'équipe de France de dégustation à l'aveugle, brillamment menée par Reynald Nicolas (et ton frère), membres de notre belle Association qui a terminée première au championnat du Monde de dégustation à l'aveugle. Cette première place témoigne d'un immense talent, d'une rigueur exemplaire et d'une passion partagée pour le vin. Cette victoire nous honore comme toute la profession et fait rayonner l'excellence française dans le monde. Nous sommes fiers de toi et admiratifs de ce parcours Vive la sommellerie française !"

Difficile d'ajouter autre chose si ce n'est conclure que la persévérance et l'assiduité, l'entraînement sont les bases fondamentales de la découverte et de la connaissance des vins.

Imaginez donc, quarante équipes qui s'affrontent pour identifier 12 vins à l'aveugle, pour lesquels il convient de trouver le cépage bien évidemment

mais aussi le pays de production, l'appellation, le millésime et enfin le producteur... Franchement, pour m'être livré de nombreuses fois à l'exercice, trouver le premier point est déjà une prouesse.

Comment dès lors, ne pas saluer comme il se doit cet incroyable exploit d'autant qu'aux dires de tous, la sélection n'était pas simple...

QUESTION DE RENTABILITÉ...

Institution viticole gravée dans la tradition mais également vaste sujet de débat par ailleurs, le fermage risque peu à peu de se concentrer ou plus justement de prendre carrément un bon coup de plomb dans l'aile plus on s'écartera des zones de hautes rentabilités...

En effet, rétribuer un fermier à hauteur de 20% de la valeur de récolte ne constitue pas effort insurmontable lorsque la pièce se valorise plus de 3.000€ et que les rendements fleurissent la norme (58hl), le coût d'exploitation étant, quant à lui, relativement stable autour de 15.000€. Reprenons maintenant l'exercice avec des années comme 2021, 2024 ou encore 2025 où l'atteinte d'un demi-rendement est déjà l'occasion de réjouissances avec des cours qui dégringolent à moins de 1.000€ la pièce... La démonstration est alors simple, une dizaine de pièces tout au plus à l'hectare, soit après déduction des 20% de fermage, un gain potentiel de 8 à 10K€ et toujours le même coût d'exploitation. En bref, vous l'aurez compris, il est à craindre que la première victime du dérèglement climatique dans les appellations régionales ne soit finalement le fermage en lui-même.



QUI A DIT CONTRE-PRODUCTIF ?...

Il est vrai que le concept plait de plus en plus grâce à son absence de formalisme, de plan de table également mais aussi et surtout sans doute, car il est synonyme de dépenses moins importantes qu'un dîner traditionnel et donc duplicable à l'envie, aisément et sans réel espace adapté à une vraie réception.

Pour autant, ne serait-il pas temps d'admettre que tous ces cocktails dinatoires sont insipides pour ne pas dire contre-productifs... Les gens se croisent sans accroche, le simple terme "accord mets et vins" devient abstrait et la convivialité se limite à quelques phrases affligeantes de banalité que l'on échange dans un brouhaha ambiant bien peu propice aux confidences.

A l'inverse, le dîner placé permet de créer d'improbables relations, offre un réel cadre à la mise en valeur des vins et à l'échange sur le fond, le temps de table n'étant pas négociable. La posture est propice à la bonne digestion et à la prise de parole (ou encore de chant, un ban bourguignon n'étant jamais improbable en telle situation)... En conclusion, entre piétiner et papoter un verre et une bouchée à la main, ce qui n'est guère pratique et une belle table, une bonne chair et les vins qui l'accompagnent, il n'y a clairement pas photo !... Certes, nous sommes dans un monde où la facilité et l'économie l'emporte souvent mais pour peu que l'on apprécie les bons vins et les gens que l'on reçoit, il est évident que l'une des solutions l'emporte sur l'autre. Et de toute façon, en langue française, ne dit-on pas mettre les petits plats dans les grands... et non les bouchées sur un plateau ?

LUTTE CONTRE LA FRICHE...

A la faveur de l'été et sans bruit, le Sénat a entériné la loi 2025-533, cette loi dont le but est de lutter contre le développement de la friche mérite toutefois attention...

En effet, tout le monde reconnaît le risque sanitaire majeur d'une vigne à l'abandon et notamment celui de la propagation du pire des fléaux, la flavescence dorée... Raison pour laquelle nos chères têtes pensantes ont introduit un nouvel article dans le code rural obligeant à l'arrachage ou la remise en état sous peine d'amende de 1.500€ (3.000€ en cas de récidive)... Pourquoi dès lors, cette loi mériterait-elle attention ?... Tout simplement puisqu'elle remplace une plus ancienne dont les sanctions allaient jusqu'à 150.000€ et 6 mois d'emprisonnement mais qui n'était jamais appliquée. Alors dans les faits, il s'agit d'un assouplissement pour lequel on finit par friser le ridicule entre une loi que l'on n'appliquait pas et une loi dont les sanctions sont très inférieures aux coûts d'arrachage ou de remise en état... d'après vous que va-t-il donc advenir ?



IN VELO VERITAS...

Ne vous méprenez pas, le flou de la photographie est volontaire afin de bien faire ressortir la sensation de vitesse, une célérité à la stricte limite du supportable... mais ô combien indispensable pour accumuler l'inertie nécessaire à l'attaque de la côte de Dracy.

Vous l'aurez compris, c'est au tracé de l'édition 2026 auquel nous allons nous attaquer et ce n'est pas mince affaire compte-tenu des enseignements de la première édition. En conclusion, rien ne sert de courir, il faut pédaler à point et vos avis, recommandations seront les bienvenus... In Velo Veritas est un évènement qui peu à peu se construit (nous n'en sommes qu'à la deuxième édition et elle n'a pas encore eu lieu), vos retours sont donc essentiels.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS...

Novembre, à cheval sur Brumaire et Frimaire dans le calendrier républicain, représente bien à lui seul ce que mélancolie veut dire... Entre ciel menaçant et brumes matinales, l'aurore peine à se lever et le crépuscule s'invite dès le milieu d'après-midi... la grisaille n'est pas qu'en nues, l'idée est sombre.

En revanche, pour peu que l'on y prête attention, la douceur de la vie n'est jamais très loin, ce qui s'est amplement démontré à l'occasion de Vignobles en Scène à Autun, le samedi 18 octobre... Un soleil timide, peu de visiteurs malheureusement mais entre le rythme des "Sourdines à l'huile" et deux ou trois verres, l'après-midi s'est finalement montré bien plaisant...





LE FIL ROUGE... EN BLANC !...

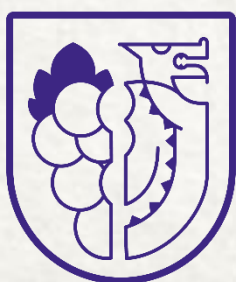
Ce mercredi 22 octobre 2025, a été franchie une étape décisive puisque c'est à l'unanimité que le collège de l'INAO composé de l'interprofession (BIVB), de membres du négoce (FNEB), des appellations de Bourgogne (CAVB) et enfin de vignerons a voté en faveur de l'AOC Bourgogne Côte du Couchois Blanc.

Des années de travail enfin récompensées par cette première marche mais avant tout un immense merci à toutes et tous qui ont œuvré sur le dossier et une mention spéciale pour Laurent Demontmerot, notre président qui a porté le dossier avec brio, Bruno Verret et Guillaume Willette pour leur appui.

ET N'OUBLIEZ PAS...

... que l'important, c'est vous. Pour avancer, nous avons donc besoin de votre énergie, de votre savoir, de vos opinions mais surtout de votre appréciation. Cette lettre d'information est faite pour cela alors n'hésitez pas à faire part de vos avis, propositions, remarques ou idées... tout est bon à prendre tant que la chose contribue à promouvoir les vins que nous produisons mais aussi l'attractivité de notre belle région du Couchois.

On est bien loin du facteur des années 30 qui, chevauchant son fidèle destrier, un rutilant Gitane, optimisait lui-même sa tournée en n'omettant jamais la prise d'informations chez le père Marcel propriétaire du Bar de la Poste justement... Bien loin puisque de nos jours, la logistique du dernier kilomètre, celui qui représente à lui seul 50% du coût d'acheminement fait l'objet de toutes les attentions. A tel point que la mise en œuvre de l'application Georoute, un logiciel qui modélise la charge et évalue la force de travail utile à la distribution du courrier a suscité l'émotion suite à quelques paramètres, comme le fait de disposer de 3,33 centiminutes, soit 2 secondes pour déposer une lettre lorsque le facteur se situe devant la boîte du destinataire... difficile de partager le café ou le pousse dans ces conditions.



CÔTES DU
COUCHOIS